RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2020



Codap

Edito

L'année 2020 a été très exceptionnelle, caractérisée par la pandémie du covid-19 qui a posé de nombreux défis au niveau global. Surmontant les difficultés, le Codap a su être créatif et innovateur afin de continuer à mener à bien ses projets. Pour la première fois dans l'histoire de notre association, des activités se sont déroulées en ligne : la formation Cod'Action plaidoyer international (CAPI), qui a toujours impliqué la venue à Genève de plusieurs jeunes actifs dans la promotion des droits humains, ainsi que le dernier Cod'échange de l'année qui devait se tenir à Lausanne. Les restrictions, la distanciation sociale, le télétravail et les réunions virtuelles nous ont amenés à réfléchir à comment transformer et adapter les modalités de travail et le format de nos activités. Grâce à l'expertise, l'expérience et la créativité de chacun·e de nous, toutes nos formations et journées de sensibilisation ont pu demeurer un espace d'enrichissement et de discussion constructive autour de différentes thématiques très importantes telles que les droits des femmes, les relations de pouvoir entre êtres humains, la citoyenneté et les problématiques socio-environnementales.

Après une période complexe vécue en 2019, à la suite des crises de gouvernance et financière, en 2020, à l'aide du dévouement de toute son équipe, le Codap a pu se relever et se stabiliser. La première partie de l'année s'est démarquée par une période de transition, avec le recrutement d'une secrétaire générale, à la suite du départ des deux précédent·es coordinateur·trices, et l'élection d'un nouveau bureau. Au vu d'une permanence réduite, le fort engagement des 7 jeunes femmes composant le bureau a été fondamental, sans oublier le précieux appui de l'équipe de bénévoles sur qui nous avons pu compter tout au long de l'année.



Cette période de transition nous a également mené à faire un travail de réflexion sur différents aspects liés au rôle, à la structure et à l'avenir du Codap. L'équilibre entre anciens et nouveaux membres a permis d'apporter des nouvelles idées et d'avoir un regard nouveau. En effet, 2020 nous a permis d'apprendre des échecs du passé et de reprendre en main l'organisation de manière plus sûre, notamment à partir de la deuxième partie de l'année. Certes, en raison de la situation sanitaire, nous avons dû renoncer à certains projets qui avaient été prévus ; néanmoins grâce au travail remarquable de la secrétaire générale et des stagiaires, le soutien actif du comité ainsi que l'incroyable implication des bénévoles, nous avons pu organiser et implémenter avec succès nos différentes activités.

Bien que nos réunions en personne nous manquent, nous sommes confiant·e·s que l'avenir nous permettra de mettre de côté les rencontres virtuelles et se retrouver en personne pour des moments de partage et d'échanges, ce qui fait la force du Codap. Malgré tous les défis auxquels nous avons dû faire face durant cette année, je suis très heureuse et fière de ce que nous avons pu accomplir car nous avons fait preuve de résilience et de détermination. Je souhaite continuer à soutenir le Codap dans sa mission et lui permettre de grandir encore plus. Dans cette période aussi difficile pour le monde entier, je crois que le rôle et l'engagement des jeunes sont plus que jamais importants. L'année 2020 a permis au Codap d'apprendre, de réfléchir et de s'adapter et maintenant nous regardons le futur avec beaucoup d'espoir et de passion, toujours animé·e·s par la volonté de soutenir et promouvoir l'engagement des jeunes en tant qu'acteur·rice·s fondamentaux à la construction de sociétés plus justes et respectueuses des droits humains.

Je souhaite conclure en remerciant chaleureusement toute l'équipe du Codap pour son dévouement, ainsi que tous les partenaires stratégiques et financiers qui continuent de nous soutenir.



En vous souhaitant, à vous tous·te·s et à vos proches, beaucoup de bonheur et de santé pour l'avenir.

Emanuela Abe, Co-présidente du Codap

Sommaire

Edito 1
Sommaire 1
COD'ECHANGE 3
COD'ACTIONS 5
Cod'Action Plaidoyer International (CAPI) 6
Cod'Action gestion de projets : 9
SUIVI 11
Projet-lauréat #1 ¦ Protection de la santé des jeunes et de l'environnement face à l'utilisation des produits chimiques sur les sites miniers artisanaux, Burkina Faso 14
Projet-lauréat #2 ¦ Ecolo'Citoyen, Algérie 15
Projet-lauréat #3 ¦ Matrimoniat 2.0, Togo 17
SENSIBILISATION 19
VIE DU CODAP 20
Analyse des besoins des acteur·rice·s en Suisse et identification de nouvelles pistes de collaboration à explorer 20
Appui au bon fonctionnement de l'association en cette période de transition 23
Rapport financier 2020 24

20-21 juin

Formation de formateur·rice·s (Genève)

18 juillet

Cod'échange #1 ¦ Jeunes femmes : de la double discrimination à la construction de la sororité

23 au 30 août

Cod'Action plaidoyer international (CAPI)

12 septembre

Cod'échange #2 ¦ Identité raciale et différences entre jeunes : se redéfinir au quotidien

8 au 13 octobre

Appui au projet-lauréat #1 ¦ Protection de la santé des jeunes et de l'environnement face à l'utilisation des produits chimiques sur les sites miniers artisanaux, Burkina Faso

13 au 17 octobre

Formation de formateur·rice·s (Ouagadougou)

18 au 28 octobre

Cod'Action gestion de projets (UEDH)

30 novembre au 4 décembre

Appui au projet-lauréat #2 ¦ Ecolo'citoyen, Algérie

5 décembre

Cod'échange #3 ¦ Démocratie et droits humains : s'approprier et revendiquer ses droits

7 au 13 décembre

Appui au projet-lauréat #3 ¦ Matrinomiat 2.0, Togo

Codap

COD'ECHANGE

Durant l'année 2020, le *Cod'échange* s'est composé de trois journées d'échanges et de formations autour de la thématique ***Privilèges et relations de pouvoir entre êtres humains***. De Genève à Neuchâtel en passant par Lausanne (virtuellement), chaque journée a été construite de sorte à traiter de deux aspects. D'une part, aborder une sous-thématique à la question des privilèges et relations de pouvoir entre êtres humains, et d'autre part, sensibiliser les participant·e·s aux droits humains et à la thématique, leur offrir un ancrage associatif et contextuel, et les faire prendre conscience de leurs privilèges, pouvoirs et vulnérabilités au niveau individuel et collectif.



Quelques chiffres clés :

- 35 participant·e·s au total, âgé·e·s de 21 à 31 ans
- 6 cantons/régions touchés
- 15 partenaires/intervenant·e·s expert·e·s
- 10 bénévoles impliqué·e·s
- 24 heures de partage, échange et découverte des droits fondamentaux

En collaboration avec plus de dix partenaires, ces trois journées ont permis de se pencher sur les sujets suivants :

1) les défis que rencontrent les femmes dans leur quotidien et les multiples discriminations auxquelles elles doivent faire face (18 juillet, Genève)

2) les relations de pouvoir liées à l'identité raciale des jeunes et la discrimination systémique subie au quotidien (12 septembre, Neuchâtel);

3) les droits et devoirs que nous avons en tant que jeune citoyen·ne, le rôle que l'éducation joue à cet effet, et nos capacités d'action pour contribuer au changement sociétal (5 décembre, Lausanne [virtuel]).

La synergie entre associations permet d'obtenir un bel équilibre entre ateliers techniques et la réalité d'un engagement pour les droits humains au quotidien. Selon une participante, les interventions externes ont "*donné une dimension réaliste d'un combat contre la discrimination d'un point de vue de militantisme".*

Les 12 **expert·e·s** qui ont participé à cette édition venaient de différents organismes tels que le Collectif des Foulards Violets, le Service de la Cohésion Multiculturelle (COSM), le Collectif AfroSwiss, À nous de jouer !, Carrefour de réflexions et d'actions contre le racisme anti-Noir (CRAN), Gezana, ou encore l'Association pour le Logement des Jeunes en Formation (ALJF).

COD'ACTIONS

Malgré une année bouleversée par la crise sanitaire, le Codap en partenariat avec le CIFDHA, a réussi à maintenir ses deux formations phares : le Cod'Action plaidoyer international (CAPI) du 23 au 30 août à Genève et le Cod'Action Gestion de projets (aussi dénommé Universités d'Été des Droits Humains) du 18 au 28 octobre à Ouagadougou. Bien que le CAPI ait dû se tenir en ligne, les deux Cod'Actions ont pu atteindre leur objectif principal : renforcer les compétences des jeunes en droits humains en matière de gestions projets, droits fondamentaux et stratégies d'actions.



Quelques chiffres clés :

- 206 jeunes ont pris part aux 6 modules de formation en ligne E-Codap
- 43 jeunes défenseur·se·s des droits humains (23 femmes et 20 hommes) d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo et Guinée), d'Afrique du Nord (Algérie) et d'Europe (France) ont pris part aux Cod'Actions et ont renforcé leurs capacités en matière de droits humains et gestion de projets
- 22 intervenant·e·s spécialisé·e·s dans les droits humains
- 22 projets ont été développés lors de ces deux formations dont 3 ayant reçu un prix pour leur pertinence, cohérence, originalité et faisabilité
- 19 membres des équipes du Codap et du CIFDHA ont suivi la formation de formateur·rice·s à Genève

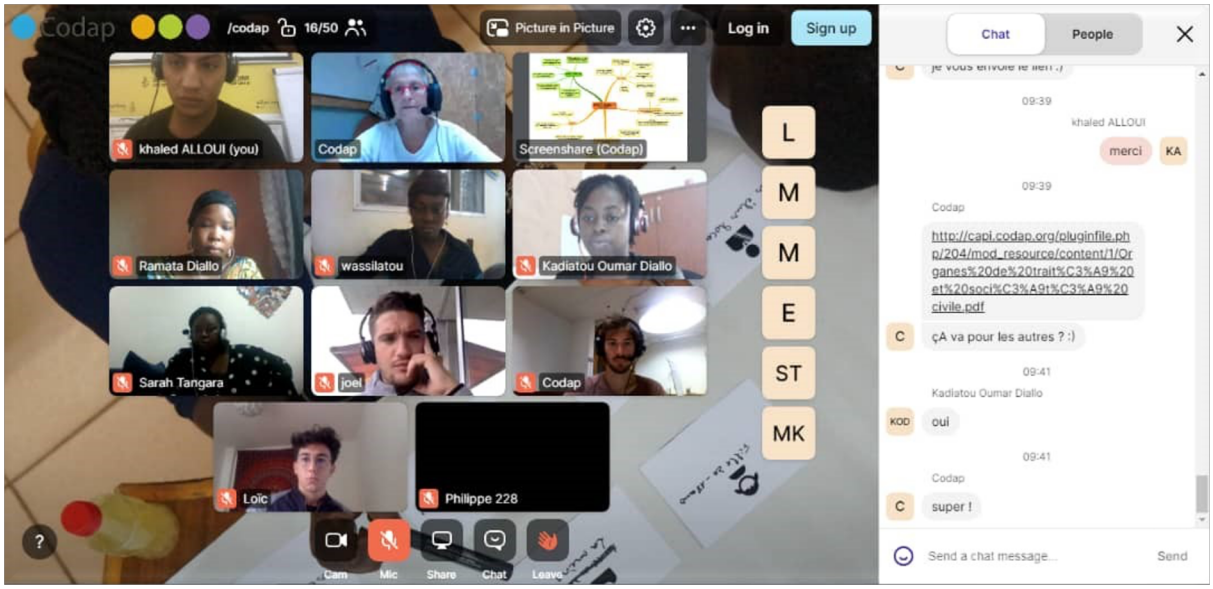
Cod’Action Plaidoyer International (CAPI)

Pour son édition 2020, la formation Cod’Action plaidoyer international (CAPI) a vécu quelques transformations. Ces dernières sont liées tant à la situation sanitaire mondiale qu’à des changements de l’activité en vue de son amélioration et des capacités internes du Codap à sa mise en place.



Trois importantes nouveautés ont marqué la troisième édition du CAPI. Premièrement, **cette formation s’est pour la première fois déroulée en ligne**. Afin de pallier les difficultés liées à ce format, l’équipe du Codap s’est assurée que la formation d’une durée de huit jours permette malgré tout un cadre interactif et propice à l’apprentissage, ainsi qu’une possibilité de mise en réseau avec des expert·e·s de la Genève internationale, et de jeunes défenseur·se·s des droits humains. Deuxièmement, au vu de la conjoncture actuelle et du fort engagement des jeunes en faveur du climat, **le Codap a proposé une édition où les thématiques socio-environnementales étaient à l’honneur**. Alors que de nombreux débats existent quant à la place donnée au droit à un environnement sain au Conseil des droits de l’homme, cette édition du CAPI a été propice aux discussions et réflexions sur l’interconnexion entre les droits humains et l’environnement, notamment du point de vue des mécanismes de plaidoyer international existants. Finalement**, le Codap a mis aux concours deux prix pour les deux projets les plus pertinents**. Ces prix incluent une participation à la formation Cod’Action gestion de projet/Université d'Été des Droits Humains à Ouagadougou, un appui-financier de 1’000 CHF afin d’initier la mise en place de leur projet, ainsi qu’une visite des membres du Codap d’ici à la fin de l’année 2020 visant à soutenir les lauréat·e·s dans la mise en œuvre des projets, garantissant leur bonne implémentation et l’atteinte de leurs objectifs. Le premier prix a récompensé Mme Sara Kebour pour son projet Ecolo’Citoyens. Ce dernier vise à améliorer l’état de santé et l’environnement des populations de la région de Kabylie, en Algérie. Le second prix a été attribué à Mme Marie Louise Ouedraogo pour son projet visant à protéger la santé des jeunes travailleur·se·s et de l’environnement face à l’utilisation de produits chimiques sur les sites miniers artisanaux du Burkina Faso.

Cette formation a accueilli 13 participant·e·s, 8 femmes et 5 hommes, provenant de 8 pays différents : Côte d'Ivoire, Mali, Bénin, Algérie, France, Burkina Faso, Guinée et Togo. Accompagné·e·s par 7 membres de l'équipe du Codap et 11 intervenant·e·s expert·e·s de la Genève Internationale, les participant·e·s au CAPI ont étudié le fonctionnement pratique des mécanismes régionaux et internationaux de promotion et de protection des droits humains et la gestion de projet et d'équipe. Des ateliers traitant spécifiquement des questions socio-environnementales ont été facilités par les intervenant·e·s expert·e·s. Ces dernier·ère·s ont pu accompagner les jeunes défenseur·se·s dans leur compréhension et appropriation des mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains. Par la suite, les participant·e·s ont pu appliquer ces mécanismes par rapport à leur projet et la thématique spécifique sur laquelle ils/elles souhaitent se concentrer.



Les participant·e·s ont beaucoup apprécié cette formation. Sa structure a été jugée pertinente et son contenu de qualité. Le déroulement de la semaine a été notamment marqué par une simulation de participation à un mécanisme de plaidoyer international. En petits groupes, la moitié des participant·e·s a simulé sa participation à une session de l'Examen Périodique Universel, pendant que l'autre moitié s'est concentrée sur une participation à une session du Conseil des droits de l'homme. La simulation s'est concentrée sur la représentation du travail de plaidoyer avant, pendant et après la saisie de ces deux mécanismes.

Bien que l'aspect digital ait été évalué positivement par tous les participant·e·s, 45% de ceux·lles-ci ont trouvé que cela avait constitué une barrière à l'acquisition de nouvelles compétences. En effet, une formation en ligne ne peut remplacer la qualité et les opportunités apportées par une formation en présentiel.

« Le CAPI a été pour moi une expérience magnifique et qui a de loin dépassé mes attentes. J'ai été surpris de ce que la formation ait pu m'apporter autant sur le plan émotionnel, par la rencontre avec les participant·e·s, que sur le plan des connaissances. L'équipe du Codap a été formidable et sans leur bienveillance et leur bonne humeur, la formation aurait été bien moins enrichissante.

Les rencontres avec les intervenant·e·s, les cours autour des particularités des systèmes régionaux et sur les différents mécanismes internationaux des droits humains ont enrichi mes connaissances. Les connaissances préalables de chacun·e ont permis la construction collective des savoirs entre les intervenant·e·s, l'équipe du Codap et les participant·e·s. Et je crois que c'est justement la différence majeure avec des cours d'université ou de formations plus formelles, puisque l'horizontalité entre toutes les personnes présentes dans le CAPI permet un échange constructif et fondamentalement enrichissant. La proximité humaine qui se développe au fil des jours renforce les échanges et soutient complètement l'apprentissage.

Malgré le format en distanciel, l'équipe du Codap a su engager la cohésion entre les participant·e·s. Les temps de pause, de détente en musique, les vidéos de présentations sont tous des outils qui nous ont permis de nous familiariser aux autres malgré la distance. Mais surtout, les activités de groupe autour de la gestion de projet ont été fondamentales pour cette cohésion. »

Loïc Merzlic

Participant au CAPI 2020



Codap

Cod’Action gestion de projets :

La formation Cod'Action Gestion de Projet a traité du thème suivant : « **Rôle et protection des défenseur·se·s des droits humains** ». Menaces de mort, tentatives de musellement, emprisonnement, et menaces sur la famille du/de la défenseur.se des droits humains sont légion. Cette vocation de plus en plus dangereuse a conduit l’Assemblée Générale des Nations Unies à adopter la déclaration sur les défenseur·se·s des droits de l’homme en 1998 par résolution A/RES/53/144. Au niveau africain, deux déclarations majeures consacrent la protection des défenseur·se·s des droits humains. Il s’agit de la déclaration de Johannesburg du 4 Novembre 1998 et celle de Kampala du 23 Avril 2009.

En choisissant ce thème, le CIFDHA a apporté sa contribution à travers une formation participant à la fois au renforcement des capacités de la jeunesse afin de favoriser leur rôle et mission en tant que défenseur·se·s des droits humains, tout en les sensibilisant à l’importance de se protéger contre les éventuelles violations de leurs droits dans l’exercice de leurs missions. Ainsi ces jeunes défenseur·se·s des droits humains ont pu réfléchir ensemble aux stratégies possibles garantissant une meilleure protection de leurs droits.



Lors de cette formation, les participant·e·s ont pu renforcer leurs connaissances et compétences en matière de droit international des droits humains et gestion de projet par rapport à la thématique traitée. Accompagnée par une équipe de formateur·rice·s composée de membres de l'équipe du CIFDHA et du Codap, ainsi que d'expert·e·s des droits humains de la société civile burkinabè, les participant·e·s, regroupé·e·s par nationalité, ont construit progressivement leurs projets. Au total, neuf projets ont été présentés devant un jury, chargé de déterminer le projet lauréat 2020. Le premier prix a été attribué à l'équipe du Togo, pour leur projet dénommé « **Matrimoniat 2.0** » qui vise à lutter contre le harcèlement en ligne des jeunes femmes défenseuses des droits humains au Togo.

Compte tenu de la thématique retenue et de la diversité des participant·e·s présent·e·s, la formation a été particulièrement appréciée. Alors que la conjoncture sanitaire pousse les acteurs et actrices des droits humains à s'isoler chaque jour un peu plus, la réalisation de cette formation en présentiel a été d'autant plus valorisée et appréciée.



SUIVI

Les 43 jeunes issu·e·s des deux formations *Cod'Action* sont encouragé·e·s et accompagné·e·s au développement et à la réalisation de leur projet en faveur des droits humains. Le Codap et le CIFDHA les ont accompagné·e·s et conseillé·e·s à distance une fois les formations achevées. Ceci permet d'une part, d'offrir un suivi individuel sur du plus long terme, et d'autre part, de partager des ressources et/ou contacts d'expert·e·s spécifiquement pour le projet en cours. Ainsi, le Codap et le CIFDHA s'assurent que le renforcement de connaissances et compétences a effectivement été réalisé et offrent un soutien supplémentaire garantissant que ces jeunes défenseur·se·s des droits humains soient reconnu·e·s comme des acteur·rice·s de changement contribuant à l'amélioration de sociétés plus justes et respectueuses des droits humains.

Les trois projets lauréats - deux du Cod'Action plaidoyer international (CAPI), et un du Cod'Action gestion de projets - ont bénéficié de séminaires de travail intensifs avec le Codap et le CIFDHA visant à accompagner la première phase de lancement et d'implémentation des projets. Le processus de suivi des projets est explicité dans la suite de ce rapport.

L'année 2020 a rendu la réalisation de cette étape particulièrement difficile, tant pour le Codap et le CIFDHA, que pour les participant·e·s. En effet, les restrictions en matière de déplacement et de rassemblement ont quelque peu limité la concrétisation des projets sur le terrain. Quand cela a été possible, ces événements se sont tenus en ligne. Dans le cas contraire, certaines activités ont simplement été reportées.

Quelques chiffres :

- 12 réunions avec les jeunes défenseur·se·s participant·e·s (non-lauréat·e·s) offrant un suivi à leur projet, la mise en réseau et/ou le partage de documentation d'autres structures pertinentes actives dans le domaine.
- 3 suivis intensifs des projets-lauréats
- 20 sessions de travail avec les lauréates

Quelques exemples de projets

Faible engagement des élus locaux au Togo dans la protection du droit à un environnement sain sur la gestion des déchets, de l'eau, et de l'énergie ¦ Philippe Plagbe, CDFDH, Togo

Philippe a développé un projet permettant de travailler sur le problème d'inefficacité et de faible engagement des élus locaux au Togo, depuis leurs élections en Juin 2019, dans la protection du droit à un environnement sain à savoir la gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie, et ceci en 1) rendant au moins 10 élus locaux des communes Golfe 2,3, 4 et 5 aptes à mobiliser des fonds et à protéger efficacement le droit à un environnement sain ; et en 2) amenant les communes Golfe 2, 3, 4 et 5 à intégrer dans leurs plans de développement des actions de sensibilisation, de mobilisation de fonds et de protection du droit à un environnement sain.

Les activités menées fin 2020 ont permis de renforcer la collaboration avec les élus locaux et les amener à s'approprier leurs responsabilités dans la protection des droits humains et de l'environnement.

Deux dîners de plaidoyer rassemblant des organisations de la société civile, les élus locaux, des institutions étatiques, départements ministériels, agences des Nations et missions diplomatiques ont constitué un cadre d'échanges et plaidoyer pour asseoir une collaboration. Ils ont permis d'une part, d'insister sur la responsabilité des élus locaux et citoyens dans la protection du droit à un environnement sain, et d'autre part de partager différentes préoccupations liées à la situation des droits humains et environnementale dans le pays.

Réduction significative des discriminations envers les membres de communautés autochtones en France et en Europe ¦ Loïc Merzlic, Pixan, Suisse/France

Par son projet, Loïc cherche à montrer l'injustice et les discriminations dont les populations autochtones sont victimes sur le territoire français. Ceci s'explique par leur exclusion de la sphère publique et le refus de l'État français de reconnaître des droits particuliers à ces populations. Son projet vise donc d'une part, à révéler aux acteurs étatiques et à la société civile métropolitaine cette situation discriminatoire, et d'autre part, à travailler à l'inclusion des populations autochtones dans les débats publics, à la valorisation de leurs expériences et connaissances pour l'intérêt collectif et à la compréhension de la particularité de leur situation pour laquelle elles demandent des droits spéciaux.

Fin 2020, Loïc a travaillé dur à la formalisation de son association Pixan, dont il est le fondateur et ce, en capitalisant sur les ressources et le réseau du Codap. C'est ensuite par un travail de cartographie stratégique de potentielles organisations partenaires, que Loïc a pu pénétrer les réseaux universitaires, notamment l'Université des Lumières de Lyon.

Exploitation des filles dans le secteur minier en Guinée ¦ Kadiatou Oumar Diallo, Amnesty International, Guinée

Dans les zones minières de la Guinée, l'exploitation des jeunes femmes est monnaie courante. Dans la préfecture de Siguiri, au nord-est de Conakry, l'orpaillage est l'une des activités principales. De nombreux enfants y travaillent afin d'aider leur famille financièrement. Déscolarisation, abus sexuels, exposition à des produits chimiques néfastes et exploitation forcée, ces enfants se retrouvent confrontés à de nombreuses violations de leurs droits.

Avec son projet, Kadiatou Oumar souhaite lutter contre ce phénomène d'exploitation des enfants, et particulièrement des jeunes femmes. A cet effet, la formation, la sensibilisation ainsi qu'un exercice important de plaidoyer sont prévus d'ici à fin 2022 afin de faire face à cette situation préoccupante.

Les élections présidentielles turbulentes ainsi que la crise sanitaire n'ont pas encore permis à Kadiatou Oumar d'entamer l'implémentation de son projet suite au CAPI. Cependant, Amnesty International Guinée la soutient dans son processus de recherche et de finalisation du projet. Il est inscrit dans le plan stratégique 2021 d'Amnesty Guinée afin de prioriser son implémentation.

Projet-lauréat #1 ¦ Protection de la santé des jeunes et de l'environnement face à l'utilisation des produits chimiques sur les sites miniers artisanaux, Burkina Faso

Depuis 2010, le Burkina Faso connaît un boom minier. L'or est en effet devenu le premier produit d'exportation devant le coton. Cette richesse du sous-sol a attiré plusieurs investisseur·se·s étranger·ère·s et a généré le développement de sites miniers artisanaux. Ces derniers, ont recours aux méthodes chimiques et mécaniques. Contrairement aux sites industriels, ils sont moins encadrés, et peu maîtrisés du fait de la dynamique des sites, apparaissant spontanément et impliquant des déplacements réguliers des travailleur·se·s. En 2017, le Burkina comptait 12 mines industrielles, 200 unités d'exploitation artisanales officiellement reconnues et environ 800 sites d'orpaillage clandestins. L'orpaillage est une activité pratiquée généralement par les populations rurales attirant un grand nombre d'enfants déscolarisé·e·s, avec une utilisation massive de produits chimiques tels que le cyanure et le mercure, pourtant interdits par le code minier de 2015 et reconnus pour leur toxicité sur le plan environnemental, social et sanitaire. Face aux graves conséquences qu'engendrent l'utilisation de ces produits chimiques, il est primordial de réfléchir sur des solutions alternatives en vue de réduire, voire éliminer, leur utilisation.

Le projet vise donc à **améliorer le droit à un environnement sain et le droit à la santé des jeunes travailleur·se·s de deux sites miniers artisanaux de la région du Centre-Nord du Burkina Faso** au travers de 1) la sensibilisation d'au moins 50% des travailleur·se·s minier·ère·s de deux sites artisanaux de la région Centre-Nord Kaya sur leur droit à un environnement sain et leur droit à la santé ; 2) la fédération des acteur·rice·s impliqué·e·s dans le domaine des sites miniers artisanaux afin de mutualiser les efforts pour garantir le droit à la santé et à un environnement sain ; et 3) la création d'une pression politique pour le respect du droit à un environnement sain au niveau national, et la reconnaissance internationale du droit à un environnement sain comme un droit humain fondamental.



Les élections présidentielles et la crise sanitaire ont également altéré la concrétisation du projet comme prévu initialement et ont contraint la lauréate et

son organisation à repousser certaines activités. Cependant, **une émission radiophonique** a été réalisée le 30 décembre sur Wat FM pour informer et sensibiliser la population à ce projet, et interpeller aussi bien les acteur·rice·s de la chaîne d'encadrement que de production artisanale d'or. De plus, une **cartographie d'acteur·rice·s pertinent·e·s dans le domaine de l'orpaillage** a été élaborée et la mise en contact avec ces acteur·rice·s a été entreprise afin de saisir précisément leur expertise, et domaine d'action. Finalement, la **formalisation d'un groupe de travail** devrait se réaliser lors du premier trimestre 2021, en vue d'une pression politique nationale, régionale, et/ou internationale. Un travail de collecte d'information et de mise en réseau a été réalisé en parallèle, afin de poursuivre l'identification des meilleurs instruments de plaidoyer dans le domaine de l'environnement et des droits humains.

Projet-lauréat #2 ¦ Ecolo'Citoyen, Algérie

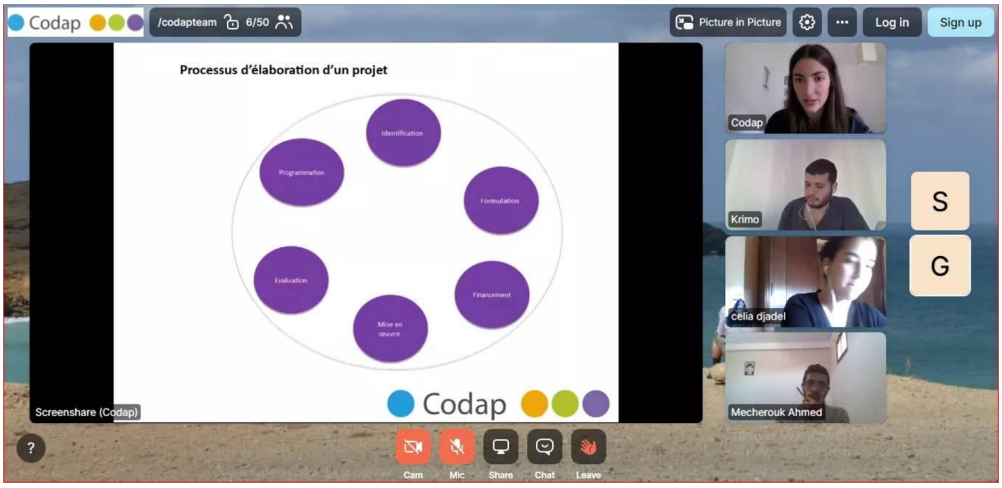
L'urbanisation rapide et sauvage en Algérie a causé une détérioration importante de l'environnement. L'une de ses conséquences les plus inquiétantes réside d'ailleurs dans les problèmes de gestion des déchets solides, liquides et toxiques, ayant conduit à une dégradation croissante de l'hygiène et de la salubrité publique. En Algérie, on parle beaucoup de protection de l'environnement et d'écologie. Maintenant que le droit à un environnement sain est un droit fondamental inscrit dans la constitution, l'Association for Youth and Engagement (AYEN) considère que les citoyen·ne·s doivent prendre leur part de responsabilité et jouer un rôle actif dans la protection de l'environnement. Cependant, malgré plusieurs tentatives, l'action tarde toujours à venir.

Pour devenir un·e éco-citoyen·ne responsable de son environnement et acteur de la transition écologique attendue, il est essentiel d'être sensibilisé·e à l'importance de la gestion responsable et durable des déchets, à l'impact de l'humain sur le vivant et sur son équilibre, dans ses territoires mais aussi sur toute la planète.



Le projet Ecolo'Citoyen vise essentiellement à **améliorer l'état de santé et de l'environnement des populations de la région de Kabylie**, au travers de 1) la sensibilisation des citoyen·ne·s et acteur·rice·s associatif·ve·s de la région de Kabylie sur les modalités précaires de gestion des déchets dans la région et sur leurs rôles et responsabilités dans le processus de protection de l'environnement ; et 2) la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de déchets efficace et moins polluante par les communes dans la région de Kabylie.
C'est la première fois que le concept de projet-lauréat et d'appui-pays a été mis en œuvre en dehors d'Afrique de l'Ouest. En plus de la situation sanitaire, la lauréate et le Codap se sont retrouvé·e·s face à de nombreux défis, ayant considérablement complexifié la réalisation du suivi. Premièrement, les frontières algériennes sont restées fermées toute l'année ne rendant possible ni la participation de la lauréate à la formation Cod'Action gestion de projet au Burkina Faso, ni la venue du Codap en Algérie pour un appui-pays. Deuxièmement, la situation politique algérienne n'a pas permis de capitaliser sur ce prix comme à l'accoutumée. La dimension internationale du projet et la géopolitique actuelle n'ont permis ni de favoriser la visibilisation du projet, ni d'apporter le soutien politique escompté. Ainsi, tout le suivi s'est réalisé à distance et a été adapté conformément aux défis identifiés.

Malgré l'état de confinement imposé par la crise sanitaire empêchant toute mobilité ou activité au sein des structures de jeunesse en Algérie, Sara Kebour et ses collègues ont pu prendre **contact et organiser diverses réunions avec plusieurs acteur·rice·s pertinent·e·s pour la mise en place du projet.** Ces rencontres ont notamment permis de discuter de potentiels partenariats techniques ou financiers. Initialement prévues pour fin 2020, plusieurs conférences/projections-débats ainsi qu'une formation pour les jeunes ont dû être reportées. Ces événements ont été repensés, mais il est toutefois espéré de pouvoir organiser cette formation en présentiel en 2021. Le mois de décembre a donc permis à l'équipe de se coordonner, préparer et adapter les activités conformément à la situation sanitaire actuelle.



Projet-lauréat #3 ¦ Matrimoniat 2.0, Togo

Au Togo, les violences basées sur le genre sont l'un des défis auxquels font face quotidiennement les femmes, jeunes-femmes et filles. Cette situation pousse plusieurs victimes à s'engager pour se défendre elles-mêmes contre les différentes formes de violence. Elles constituent ainsi une nouvelle génération des femmes défenseuses des droits humains. Âgées de 12 à 35 ans, ces jeunes femmes défenseuses des droits humains sont victimes de séries d'attaques et actes d'intimidations telles que le harcèlement en ligne. Un rapport portant sur le harcèlement en ligne des jeunes femmes défenseuses des droits humains, et mené par l'ONG Plan International Togo à Lomé en octobre 2020, révèle l'ampleur de ce phénomène. Selon les résultats, plus de la moitié des personnes interrogées (soit 7000 personnes) disent avoir été victimes du harcèlement en ligne. La crise sanitaire a davantage accentué l'impact de ce phénomène dans la vie des jeunes femmes défenseuses des droits humains.

Pour remédier à cette situation, le projet « Matrimoniat 2.0 » vise à **lutter contre le harcèlement en ligne des jeunes femmes défenseuses des droits humains au Togo** à travers 1) le renforcement des connaissances et compétences des jeunes femmes défenseuses des droits humains basées à Lomé ; 2) la sensibilisation de population togolaise à la question du harcèlement en ligne des femmes engagées dans le domaine des droits humains ; et 3) l'inclusion des jeunes femmes défenseuses des droits humains dans les cadres d'échanges entre les acteurs de la société civile et les institutions étatiques.

Au travers d'interventions à la radio et la télévision togolaises, les trois jeunes lauréates ont su capitaliser sur ce prix afin de **mettre la thématique à l'agenda des acteur·rices·s politiques au Togo**.



Diverses interventions auprès des médias lors de leurs retours, mais aussi lors de la semaine des droits humains (7 au 12 décembre) et du lancement du projet a permis de sensibiliser la population à cette situation préoccupante en matière de protection des droits des jeunes femmes défenseuses des droits humains. De plus, les trois lauréates ont rapidement **constitué une équipe de travail**. Ceci a permis d'une part, d'augmenter leurs capacités pour la mise en place du projet, mais aussi de s'assurer une réelle appropriation du projet par les personnes directement touchées par cette situation, soit les jeunes femmes togolaises engagées à la défense et promotion des droits humains. Finalement, le 12 décembre, un espace d'échange « **Les jeunes femmes défenseuses des droits humains : Parlons-en** » a été organisé afin de discuter et débattre entre jeunes, de l'ampleur du phénomène du harcèlement en ligne subi par les jeunes femmes défenseures des droits humains et de ses conséquences. Le public présent, une soixantaine de personnes, a pu en apprendre davantage sur les défis liés à ce phénomène, notamment grâce au témoignage d'une jeune femmes victime de harcèlement en ligne, et de deux interventions d'expertes sur la question, Madame Edwige Mensha de Plan International Togo, et Madame Elsa Bakole du mouvement Girls'Motion. Les membres d'organisation de jeunesse présent·e·s ont pu également apporter leurs perspectives et discuter des actions menées par d'autres structures afin d'améliorer cette situation préoccupante.



SENSIBILISATION

L'année 2020 n'a pas été propice aux réunions, échanges et partages. De nombreux évènements traditionnellement organisés ont dû être annulés étant donné le contexte sanitaire. Pour le Codap, ce sont les ***Cafés des Libertés*** dans le cadre du Festival du film et forum International sur les Droits Humains (FIFDH) (mars 2020) et de notre formation CAPI (août 2020), ainsi que le traditionnel événement **Step Into Action** qui n'ont pu avoir lieu.

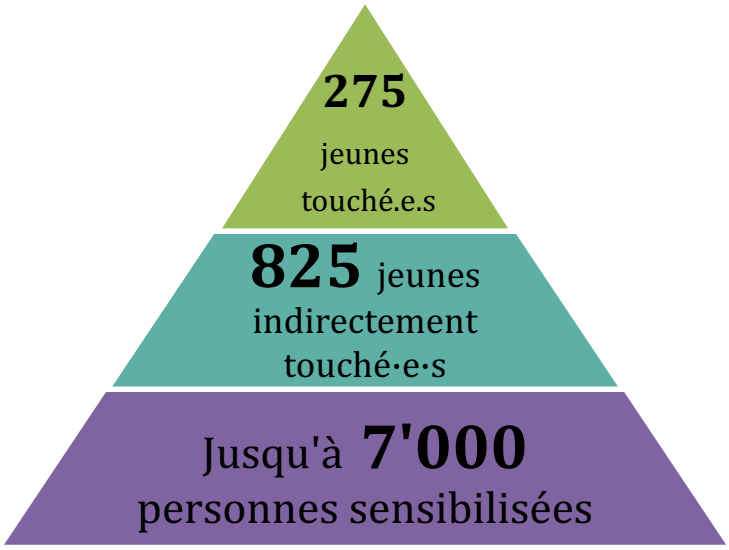
Cependant, deux événements ont pu être maintenus sous leur format original. Le 26 février, en collaboration avec Peace Brigades International Suisse, nous avons formé le **Jury des Jeunes du FIFDH** aux notions de base en matière de droits humains et de prise de décisions en équipe.



Puis le 5 septembre, en collaboration avec ProVélo dans le cadre des **Samedis du vélo**, le Codap a organisé un tour guidé sur les droits des femmes.

S'étant adaptée au cours de l'année à cette nouvelle conjoncture, l'équipe du Codap a repensé sa façon d'échanger et de partager avec les jeunes et le public plus largement. Lors de la semaine des droits humains, le Codap a participé à l'émission Genève s'engage de Radio Cité Genève afin de partager le travail réalisé avec les jeunes depuis 34 ans, ainsi que les défis actuels liés au travail mené par des jeunes engagé·e·s localement pour rendre leur environnement plus juste et respectueux des droits humains.

Dans le cadre de la Geneva Peace Week, le Codap a également participé à une discussion organisée par EarthJustice et l'Université de Genève le 6 novembre portant sur les défenseur·se·s des droits humains engagé·e·s pour la protection de l'environnement, durant laquelle plus d'une centaine de personnes se sont connectées.



VIE DU CODAP

Les associations de jeunesse sont connues pour leur dynamisme et énergie infinis, couplés à une gouvernance changeante étant donné la rotation constante des membres constituant la structure. L'année 2020 a été représentative de ces dynamiques pour le Codap. En effet, alors que l'année 2019 avait été difficile du point de vue des ressources humaines et financières, une stratégie spécifique à l'année 2020 a été mise en place, comprenant une réduction drastique des dépenses ainsi qu'une gestion à minima du Codap. Cette stratégie pour 2020 a permis de réaliser une analyse des besoins des acteur·rice·s en Suisse en termes d'accompagnement des jeunes dans le domaine des droits humains, l'identification de nouvelles pistes de collaboration à explorer, l'appui au bon fonctionnement de l'association en cette période de transition, ainsi que la poursuite de la réflexion globale stratégique et financière de l'association, en vue de la définition d'une stratégie 2021-2023.

Analyse des besoins des acteur·rice·s en Suisse et identification de nouvelles pistes de collaboration à explorer

Lors du premier semestre de 2020, deux consultantes, Caroline Ritter et Romaine Izia Favre ont mené une analyse stratégique afin de comprendre les besoins des jeunes en termes de formation et de sensibilisation aux droits humains ainsi que les possibilités de changement pour stabiliser le Codap en 2021-2025.

Quelque peu altérée par cette période de transition interne et le début de la crise sanitaire, cette analyse a été effectuée au moyen de **12 entretiens en présentiel** avec des institutions membres du réseau « jeunes et engagement » entre Lausanne et Genève ; **75 jeunes répondant à un formulaire en ligne** afin de mesurer leur engagement, comprendre leurs motivations et intérêts thématiques, mesurer leur compréhension des droits humains, et identifier leurs besoins en terme de compétences/connaissances ; et **15 ancien·ne·s bénévoles** répondant à un questionnaire en ligne concernant leur expérience et leur engagement au Codap.

Avec ces différentes ressources, l'évaluation a permis de faire le point quant au Codap et sa reconnaissance dans le réseau, son ancrage dans l'actualité politique nationale et internationale, ainsi que sur sa communication, sa visibilisation, et la méthodologie de ses formations. Les principaux résultats sont les suivants :

RECONSIDERER LE LIEN ENTRE LE CODAP ET LES COLLEGIEN·NE·S QU'IL Y A PU AVOIR PAR LE PASSE

Malgré le passé historique d'engagement du Codap auprès de jeunes collégien·ne·s, il n'a pas été jugé pertinent de considérer un retour actif auprès des institutions d'instructions publiques. En effet, bien que le manque d'éducation aux droits humains reste une lacune dans le curriculum actuel, l'activité d'autres associations dans ce domaine permet, en partie, de répondre à ce manquement. Avec ces journées Cod'échange, le Codap vient compléter de manière pertinente et cohérente l'offre déjà existante. Certaines pistes auprès d'institutions spécifiques travaillant avec les jeunes ont cependant été identifiées et pourraient être explorées.

RECONNAISSANCE ET LEGITIMITE DU CODAP DANS LE RESEAU

Le Codap est actif au niveau national et international et c'est d'ailleurs l'une de ses spécificités.

- ***Le réseau international :*** Le programme en découlant avaient été évalués en août-septembre 2019 par le Service de la Solidarité Internationale (SSI) du Canton de Genève, représenté par Roberta Cecchetti. L'analyse stratégique réalisée en 2020 relève que **malgré les apports et la pertinence du Codap en Afrique de l'Ouest, le réseau international s'est affaibli ces dernières années**. Au Cod'Action Plaidoyer International (CAPI) 2020, seuls 10 pays du réseau ont réagi à l'appel à projet. Réactiver le réseau d'associations de jeunesse et droits humains en Europe particulièrement, s'avère une nécessité. De plus, malgré son lien fort avec la région de l'Afrique de l'Ouest, l'équipe du Codap peine à se maintenir informée de la situation en matière de droits humains dans les différents pays où se trouvent ses partenaires. Des missions bénévoles spécifiquement consacrées à l'analyse socio-politique des droits humains pourraient être une manière de pallier cette difficulté.
- ***Le réseau national :*** Un constat très important fait au début de la réflexion stratégique a été l'**absence d'ancrage du Codap dans les mouvements sociaux au niveau national**. En effet, depuis quelques années, de nombreux mouvements de jeunes engagé·e·s ont fait surface. Ces jeunes ont pris conscience de l'urgence de certaines problématiques - des questions autour du climat par exemple ou encore très récemment avec le mouvement « Black Lives Matter » - et sont devenu·e·s de véritables acteur·rice·s, au centre même de ces nouveaux mouvements. Au premier semestre 2020, cette évaluation démontre que le Codap n'a que très peu de lien avec ces mouvements et n'a pas non plus pris position publiquement. **Réaliser un travail de formulation claire entre les droits humains et les thématiques préoccupant les jeunes suisse·sse·s s'avère important** afin de toucher ces dernier·ère·s, devenir un appui à la mise en place de leurs actions ou projets, et proposer des outils pertinents quant aux défis auxquels ils/elles font actuellement face.

COMMUNICATION ET VISIBILISATION

L'évaluation considère que le Codap est quelque peu éparpillé dans l'utilisation de nombreux outils de communication. Il est recommandé de définir nos priorités en termes de communication, saisir quelques canaux sur lesquels nous concentrer et communiquer de manière claire sur nos projets et activités, ainsi que sur leur impact. L'utilisation du storytelling pourrait contribuer à verbaliser ce dernier. De plus, **l'accompagnement de *Compétences bénévoles*** courant 2020 a été très bénéfique, puisqu'il a permis de repenser la charte graphique et le site internet. Maintenant que le travail d'analyse a été réalisé, sa mise en œuvre est une priorité pour 2021.

METHODOLOGIE ET CONTENU DES FORMATIONS CODAP

Le Codap est adepte de la **méthodologie andragogique et de l'utilisation d'outils de l'éducation non formelle** afin de partager des contenus se voulant théoriques et techniques. Alors, ce sont les aspects d'auto-apprentissage et d'apprentissage mixte, de collaboration et d'application qui sont mis en avant lorsque le Codap développe le *Parcours Codap*. **Ces techniques d'apprentissage sont une des spécificités du Codap. Cependant, leur**

formalisation n'a jamais abouti, ne permettant pas de justifier l'expertise du Codap en la matière. A cet effet, l'évaluation stratégique recommande de considérer l'acquisition du label EduQua (travail initié en 2015) et/ou de certification de certaines formations (avec Isango par exemple). De plus, l'évaluation a mis en exergue la nécessité de travailler à la **définition plus précise des actions et formations du Codap** afin de clarifier, tant leurs objectifs, que leur public cible, et ce à quoi elles aspirent.

REFLEXIONS INTERNES AU CODAP

Le formulaire soumis aux ancien·ne·s bénévoles a permis de faire le point quant à la situation interne du fonctionnement de l'association. Voici quelques éléments importants en ressortant :

- ***Les bénévoles :*** Ils et elles sont au centre des activités du Codap. Pourtant, ce pôle s'était considérablement affaibli en 2019. L'analyse menée a permis de montrer que l'engagement des bénévoles au Codap se fait généralement dans le but de renforcer son expérience dans le domaine. Cependant, certain·e·s bénévoles se sont senti·e·s perdu·e·s dans les activités après s'être engagé·e·s. L'évaluation stratégique recommande au Codap de **maintenir son pôle de bénévoles comme central à la structure**. En effet, leur engagement confirme et renforce cet apprentissage entre pairs car le Codap a la capacité et pour politique de laisser les bénévoles « pouvoir donner des idées » et « être à la base d'initiatives ». C'est un aspect grandement valorisé par les bénévoles lorsqu'il est clairement défini.
- ***La permanence :*** L'évaluation relève l'importance du dynamisme du/de la coordinateur·trice. C'est **un élément clé pour tisser des liens avec les jeunes bénévoles**. Au-delà de ses compétences organisationnelles et connaissances du milieu associatif ou encore en droit, il est fondamental que cette personne ait de très bonnes compétences relationnelles et un dynamisme particulier. Ceci est un élément fondamental à prendre en considération à l'heure de changement de personnel. Il faut que cette personne soit créatrice d'une synergie, qu'elle soit engagée et fédératrice. L'évaluation met également en avant que la surcharge de la permanence par certaines tâches administratives limite la personne en question dans sa capacité à pouvoir consacrer plus de temps aux projets et au réseau (interne et externe) du Codap.
- ***Comité :*** Symbole de ce renouveau permanent, les membres du comité ont régulièrement changé durant ces deux dernières années. La non-systématisation de l'information amène à des répétitions dans les idées mais également de la perte de temps car le travail est constamment repris depuis le début. De plus, certaines connaissances ne sont pas transmises. L'évaluation relève **la nécessité que le comité assure une gouvernance sur le long terme.** Les informations doivent être systématisées, et l'exercice de transition rigoureusement accompli.



Appui au bon fonctionnement de l'association en cette période de transition

Malgré la nouveauté des membres de la permanence, du bureau et des bénévoles dans leur majorité, l'association a su capitaliser sur cette nouvelle énergie et trouver un équilibre sain. En effet, des personnes préalablement impliquées dans la structure se sont à nouveau engagées et/ou tenues à disposition afin de fournir des informations et/ou des antécédents concernant la gouvernance et les activités du Codap. En tout, **pas moins d'un tiers des personnes actives au Codap en 2020 sont en réalité proches de l'association depuis plus 5 ans déjà**, et ce, sous différentes casquettes. Ceci a permis la mise en place d'une dynamique où les nouvelles et nouveaux venu·e·s ont pu se sentir en confiance. La crise sanitaire couplée à ces changements, **l'équipe dans son entièreté a dû se montrer solidaire et créative**, afin d'assurer la mise en place des activités malgré les circonstances.

Un réel renforcement des connaissances et compétences de l'équipe en matière de facilitation en ligne d'espace de formations et d'échanges entre jeunes a été réalisé, constituant désormais un nouvel outil à partager avec les jeunes s'impliquant au Codap.



Notre équipe en 2020 :

- 19 bénévoles, âgé·e·s de 22 à 34 ans
- 16 femmes, 3 hommes

Quelques chiffres :

- 4 groupes de travail
- 2 jours de formation de formateur·rice·s
- 34 réunions de coordination des 4 groupes de travail
- 25 réunions de gouvernance

Codap

Rapport financier 2020

CCCG SA

MEMBRE DE FIDUCIAIRE | SUISSE - SECTION DE GENEVE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
CODAP, GENEVE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe aux membres du comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Sans émettre de réserve, nous relevons que la provision pour prospérité de l'association, dont le but est d'assurer la pérennité et la continuation de l'exploitation, est conforme à l'article 960 e CO. Les lois et directives cantonales prévoient que les réserves latentes dans les comptes des entités subventionnées ne sont pas admises. Cette provision pourrait être considérée comme telle dans la mesure où elle couvre un éventuel déficit futur.

Genève, le 12 mars 2021

CCCG SA

José Pinéiro
Expert-réviseur agréé

Laure Cuérel
Experte-réviseur agréée

Annexes: Comptes annuels

Place Saint-Gervais 1
Case postale 5349
1201 Genève
1211 Genève 11
Téléphone (+41 22) 310 53 60
Téléfax (+41 22) 310 49 62

Codap

ASSOCIATION CODAP
BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIFS	2020	2019
ACTIFS CIRCULANTS	**77'531.99**	**33'405.98**
Caisse	2'976.95	1'647.75
BCGE	41'060.34	25'636.73
BCGE épargne	30'001.55	5'118.50
Compte Paypal	317.95	317.95
Disponible	**74'356.79**	**32'720.93**
Créances	-	282.75
Actifs de régularisation	3'175.20	402.30
Réalisable	**3'175.20**	**685.05**
ACTIFS IMMOBILISES	**9'402.30**	**9'401.40**
Garantie loyer	9'002.30	9'001.40
Garantie SIG	200.00	200.00
Résidence Rithschild caution clés	200.00	200.00
TOTAL DES ACTIFS	**86'934.29**	**42'807.38**

PASSIFS	2020	2019
CAPITAUX ETRANGERS CT TERME	**35'234.29**	**5'273.59**
Dettes relatives aux salaires et charges sociales	24'063.45	-887.20
Passifs de régularisations	5'670.84	6'160.79
Provision pour la prospérité durable	5'500.00	-
CAPITAUX ETRANGERS LG TERME	**2'811.00**	**4'032.00**
Cautions sous-locataires	2'811.00	4'032.00
FONDS AFFRECTES	**15'375.00**	**-**
Fonds affectés Canton de Genève	15'375.00	-
FONDS PROPRES	**33'514.00**	**33'501.79**
Résultats reportés	3'501.79	18'687.37
Bénéfice (+) / Perte (-)	12.21	-15'185.58
Réserve salaires	30'000.00	30'000.00
TOTAL DES PASSIFS	**86'934.29**	**42'807.38**

Codap

ASSOCIATION CODAP
COMPTE DE RESULTAT DU 1.1 AU 31.12.2020

	2020		2019	
Etat Genève DP SSI	58'200.00	20.8%	100'000.00	35.7%
Etat Genève DIP	2'000.00	0.7%	4'195.00	1.5%
Subventions canton Genève	**60'200.00**	**20.8%**	**104'195.00**	**35.7%**
Ville Genève DCSS	10'000.00	3.6%	10'000.00	3.6%
Ville Genève DFL - Délégation Genève Ville Solidaire	-	0.0%	-	0.0%
Subventions Ville Genève	**10'000.00**	**3.6%**	**10'000.00**	**3.6%**
Subventions autres communes	**15'000.00**	**5.3%**	**14'000.00**	**5.0%**
Don Movetia	-	0.0%	651.00	0.2%
Subventions et dons divers	**-**	**0.0%**	**651.00**	**0.2%**
OFAS - Formation et perfectionnemment (art.7 LEEJ)	2'660.00	0.9%	10'040.00	3.6%
OFAS - Gestion et activités régulières (art.9 LEEJ)	63'149.00	22.5%	34'355.00	12.3%
Subventions fédérales	**65'809.00**	**0.9%**	**44'395.00**	**3.6%**
Amnesty international	674.74	0.2%	6'000.00	2.1%
CIFDHA	62'728.95	22.4%	74'532.56	26.6%
Contributions pour activités	**63'403.69**	**22.6%**	**80'532.56**	**28.7%**
Produits divers	2'363.91	0.8%	2'163.55	0.8%
Cotisations et abonnements	1'000.00	0.4%	1'200.00	0.4%
Dons	939.00	0.3%	2'270.00	0.8%
Inscriptions formations	267.64	0.1%	1'140.80	0.4%
Contributions propres	**4'570.55**	**1.6%**	**6'774.35**	**2.4%**
Dissolution provisions	**-**	**0.0%**	**-**	**0.0%**
Valorisation travail bénévole	**61'400.00**	**21.9%**	**54'775.00**	**19.5%**
TOTAL PRODUITS	**280'383.24**	**76.8%**	**315'322.91**	**98.7%**
Hébergements, infrastructure et alimentation	40'796.17	14.6%	60'121.78	21.4%
Transports, visas et assurances	19'713.77	7.0%	29'652.77	10.6%
Documentation et matériel de formation	3'785.40	1.4%	4'380.65	1.6%
Communication et promotion	3'871.50	1.4%	4'579.90	1.6%
Préparation + suivi	55.85	0.0%	4'274.00	1.5%
Santé, sécurité et pharmacie	879.69	0.3%	221.80	0.1%
Honoraires et défraiements intervenants	7'421.00	2.6%	22'504.00	8.0%
Frais administratifs partenaires terrain	6'500.00	2.3%	4'043.00	1.4%
Frais divers et imprévus	499.89	0.2%	4'315.84	1.5%
Charges liées aux activités	**83'523.27**	**29.8%**	**134'093.74**	**47.8%**
Salaires bruts	71'222.45	25.4%	92'394.80	33.0%
Charges sociales	9'434.65	3.4%	10'676.00	3.8%
Formation	-	0.0%	250.00	0.1%
Autres charges personnel	158.40	0.1%	650.50	0.2%
Charges de personnel	**80'815.50**	**28.8%**	**103'971.30**	**37.1%**
Mandats et honoraires	**-**	**0.0%**	**-**	**0.0%**
Frais de locaux	**10'183.45**	**3.6%**	**12'101.20**	**4.3%**
Frais de bureau, résultat financier et impôts	**20'078.00**	**7.2%**	**20'451.40**	**7.3%**
Frais de promotion et associatifs	**2'495.81**	**0.9%**	**3'915.85**	**1.4%**
Provisions et réserves	**5'500.00**	**2.0%**	**-**	**0.0%**
Valorisation travail bénévole	**62'400.00**	**22.3%**	**55'975.00**	**20.0%**
TOTAL CHARGES	**264'996.03**	**94.5%**	**330'508.49**	**117.9%**
Variation des fonds affectés	**15'375.00**	**5.5%**	**-**	**0.0%**
Bénéfice (+) / Perte (-)	**12.21**	**0.0%**	**-15'185.58**	**-5.4%**

Codap

Pour conclure ce rapport, nous souhaitons remercier tous les individus et structures ayant accompagné le Codap dans la réalisation de ses activités durant cette année 2020. Du point de vue des partenariats financiers, nous remercions :

- Le Service de la Solidarité Internationale de l'Etat de Genève
- Le Fonds Jeunesse du Département de l'Instruction Publique de l'Etat de Genève
- Le Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité de la Ville de Genève
- La Commune de Plan-Les-Ouates
- Le Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel
- L'Office Fédérale des Assurances Sociales
- Amnesty International Suisse
- L'Association pour le Logement des Jeunes en Formation
- ProVélo
- Les dons et cotisations des membres et sympathisant·e·s du Codap

Nous souhaitons également remercier toutes les organisations avec lesquelles nous avons poursuivi ou mis en place un partenariat stratégique contribuant à la construction de sociétés plus justes et respectueuses des droits humains en offrant des espaces d'échanges et de formation aux jeunes engagé·e·s.



Finalement, un remerciement final est adressé à toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à la vie associative et la mise en place des activités du Codap durant cette année si particulière.

Codap



Codap

Rue Rothschild 22
CH - 1202 Genève
tel +41 22 735 93 94
www.codap.org
codap@codap.org
skype : codap_ge

Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits de l'homme

Youth resource center for human rights